

NOM, Prénom :**Classe :****FICHE DE REVISION DE GEOGRAPHIE 3^{ème}****(1^{er} trimestre) : La France au 21^{ème} siècle.**

Pour préparer les différents contrôles de Géographie de cette année, cette fiche de révision est à **apprendre par cœur** et, pour vous aider, vous pouvez utiliser les **quizz de révisions** disponibles sur le site www.sebbarthe.com. Mais n'oubliez pas que, pour chaque question posée dans un contrôle, vous devrez rédiger vos réponses **sous forme de phrases**.

Malgré un territoire (41^{ème} mondial) et une population (20^{ème}) limités, la France reste une grande puissance mondiale. Cette puissance repose largement sur l'utilisation de son territoire et sur son intégration à l'Union Européenne.

A/ La France, un territoire urbanisé :

- Avec **67 millions d'habitants** et une superficie de **550 000 km²**, la France possède une densité de population d'environ 120 hab./km². Mais **plus de 80%** de la population française est concentrée dans des **aires urbaines**. Cette concentration urbaine se poursuit car les **activités économiques** et les **emplois** se regroupent toujours plus dans les villes (**métropolisation** du territoire).

- Ces **aires urbaines** sont formées de trois parties : il y a d'abord une **ville-centre** (zone historique qui regroupe les principales activités) entourée de **banlieues** (zones résidentielles proches). Ensuite, en grandissant, ces aires urbaines absorbent des **communes périurbaines** de plus en plus éloignées. La dynamique de ces aires urbaines dépend fortement des **réseaux de transport** (routes, bus, trains...) qui permettent de gérer des **migrations pendulaires** (trajets domicile-travail) toujours plus longues et plus nombreuses.

- Des **projets d'aménagement** (comme le programme **Euroméditerranée** à Marseille) sont nécessaires pour répondre à l'augmentation de la population urbaine : proposer à la fois des **emplois**, des **logements**, des **services** (écoles, hôpitaux, commerces, loisirs...) tout en essayant de préserver aussi **l'environnement** et la **mixité sociale** des différents quartiers.

- Les **douze principales aires urbaines** de France sont celles de Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Grenoble, Nancy, Montpellier (*voir carte au dos de la fiche*).

Carte n°1 : Les Repères du Territoire français.

- A l'aide du document ci-dessous, vous devez apprendre à placer sur une carte :
- les **pays frontaliers**, **mers** et **océans** qui bordent la France ;
 - les **12 principales aires urbaines** françaises (Paris, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nice, Grenoble, Nancy, Strasbourg) ;
 - les **axes de transport** (routes, rails...) qui relient ces aires urbaines ;
 - les **principaux ports et aéroports** ouverts sur le reste du monde.



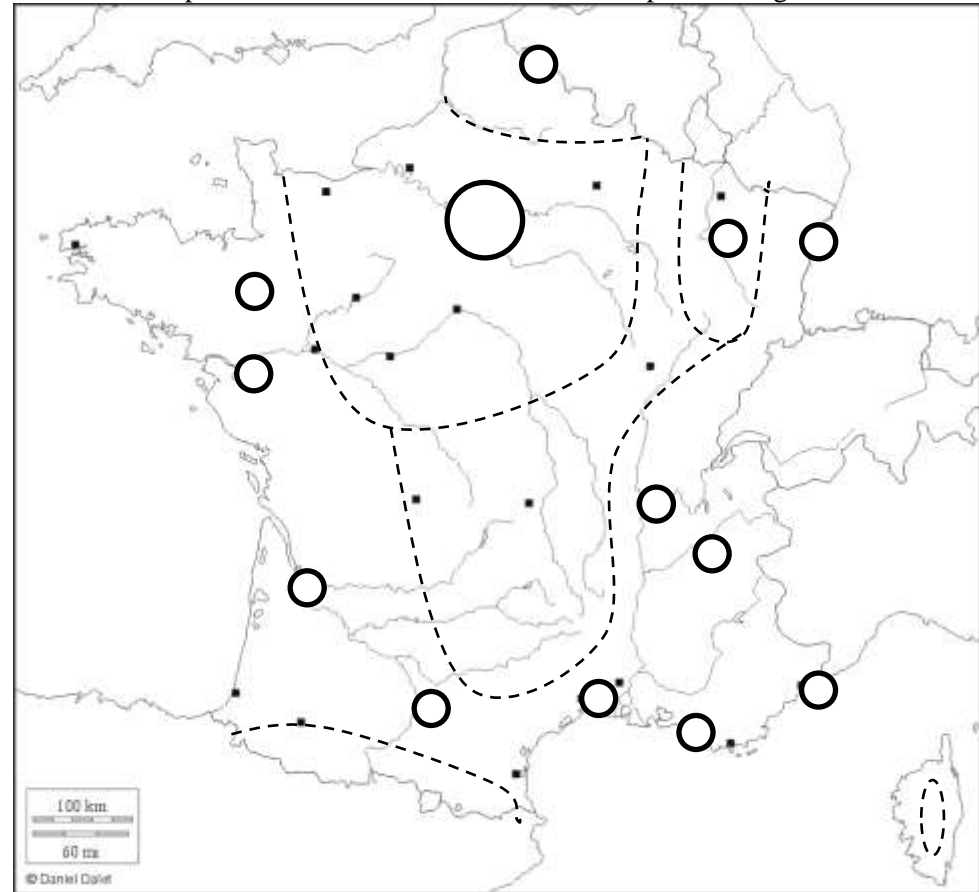
Carte n°2 : L'Organisation du Territoire français.

Complétez la carte ci-dessous à l'aide du doc.1 page 329 de votre livre.

1/ Indiquez la métropole mondiale (Paris) puis, d'une autre couleur, les métropoles secondaires (Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nice, Grenoble, Strasbourg, Nancy).

2/ Coloriez le Cœur Economique de la France (« espaces les plus attractifs » autour de la métropole mondiale) puis, d'une autre couleur, la Périphérie Dynamique qui se développe autour des métropoles secondaires (« espaces dynamiques »).

3/ Coloriez ensuite les Espaces Ruraux peu attractifs et, d'une autre couleur, les Espaces Industriels en reconversion. Complétez la légende.



Métropole mondiale :

Métropoles secondaires :

Cœur Economique :

Périphérie dynamique :

Espaces Ruraux peu attractifs :

Espaces Industriels en reconversion :